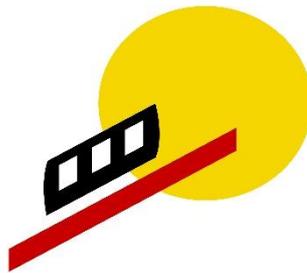


FUNICULAIRE



SAINT-IMIER

MONT-SOLEIL SA

123^{ème} Rapport de gestion

2024



Sommaire	2
Editorial.....	3
L'exercice 2024 en un coup d'œil	4
Point sur l'exploitation.....	5
Point sur les offres de loisirs et la communication	6
Point sur le personnel.....	7
Conseil d'administration et organes	8
Le Funi – 100% d'énergie renouvelable	9
Caractéristiques techniques / histoire	10
Activités 2024	11
Comptes annuels	12
Bilan au 31 décembre 2024	13-14
Compte de résultat.....	15-16
Tableau de flux de trésorerie	17
Annexe aux comptes annuels.....	18-20
Proposition relative au bénéfice au bilan.....	21
Compte des immobilisations et des amortissements.....	22
Rapport de l'organe de révision	23
Confirmation d'assurance	24
Graphiques	25-26
Remerciements / coordonnées	27

Chères et chers actionnaires,

En 2024, notre funiculaire n'a pas été épargné par les caprices de la météo. Malgré cela, l'équipe de M. Martin Grünig a une fois de plus fait preuve d'un engagement sans faille en transportant quelque 47'761 voyageurs, soit un peu plus qu'en 2023 (+1.8%). Grâce à leur professionnalisme, nous avons pu garantir, avec fiabilité, la mobilité de nos passagers à bord d'un véhicule conçu pour durer et répondre aux exigences du développement durable.

Fiabilité, durabilité, mobilité : ces trois valeurs ont été choisies par votre conseil d'administration comme piliers de notre stratégie 2024-2030. Elles ont guidé l'élaboration des axes stratégiques qui orienteront nos décisions dans les années à venir.

Chères et chers actionnaires, cette assemblée générale est l'occasion de vous présenter en détail le fruit de nos réflexions ainsi que les objectifs que nous nous fixons pour l'avenir.

Un trajet en funiculaire est bien plus qu'un simple déplacement : en seulement quatre minutes, il vous transporte de la ville à la montagne, vous offrant une bouffée d'air frais et un véritable changement de décor.

Nos prochains projets auront pour ambition de renforcer l'attractivité de notre transport à câble, afin d'augmenter sa fréquentation et, par conséquent, de générer les recettes indispensables à la pérennité du funiculaire.

Cette année a été marquée par quelques évolutions au sein de notre conseil d'administration. Après 26 années consacrées à défendre les intérêts de notre société, M. Nicolas Meyer a quitté son poste au sein de l'exécutif. Nous lui adressons un grand merci pour son engagement au fil des ans. Mme Mireille Gerber a pris la relève avec succès. C'est avec un grand plaisir que nous l'avons accueillie au sein de l'équipe.

Par ailleurs, M. Marco Pais Pereira ayant quitté le Conseil Municipal, c'est M. Gérard Des-saules qui a été désigné par l'exécutif Imérien pour le remplacer au conseil d'administration de notre société. J'aurai le plaisir de vous soumettre sa candidature à l'occasion de notre assemblée générale.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs, qui, chaque jour, permettent à nos passagers de vivre l'expérience du funiculaire Saint-Imier–Mont-Soleil. Sous la direction de M. Jean-Frédéric Python, les équipes administratives et les spécialistes du transport travaillent main dans la main pour garantir la réussite de notre société.

Le président
Serge Terraz



L'exercice 2024 en un coup d'œil

- L'exercice est le 21^{ème} après réfection complète du funiculaire.
- M. Serge Terraz est le président du conseil d'administration.
- M. Jean-Frédéric Python est Directeur de l'entreprise depuis avril 2023.
- L'entreprise a transporté 47'761 (+1.8 %) voyageurs en 2024.



Bilan et perspectives stratégiques du funiculaire

Au cours de l'année, plusieurs inspections ont été réalisées sur les ouvrages d'art ainsi que sur la géologique. Ces contrôles ont permis d'évaluer les risques statiques ainsi que les dangers naturels potentiels. Les résultats obtenus nous permettent de mettre en place les mesures nécessaires pour assurer un suivi régulier de la situation ou pour planifier d'éventuelles mesures de stabilisation.

En collaboration avec le conseil d'administration, nous avons défini une nouvelle stratégie de développement du funiculaire, articulée autour de trois valeurs fondamentales :

- **Fiabilité**
- **Durabilité**
- **Mobilité**

Cette stratégie confirme notre mission, qui repose sur trois engagements clés :

- **Transporter** les usagers en toute sécurité et efficacité
- **Collaborer** avec nos partenaires et parties prenantes
- **Préserver** notre environnement et le patrimoine technique

Pour assurer la pérennité du funiculaire, nous avons décliné cette vision en cinq axes stratégiques, autour desquels des mesures concrètes ont été établies.

L'ensemble des mesures est consultable et téléchargeable sur notre site : www.funisolaire.ch

Remerciements

Merci à tous nos partenaires, tout spécialement à M. Simon Chowdhury et Mme Kim Ngo Dao, les propriétaires du restaurant le Manoir, ainsi que Mme Moussia de Watteville, directrice d'Espace découverte Énergie, pour leur soutien et l'excellente collaboration.

Le directeur
Jean-Frédéric Python

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.F. Python', written in a cursive style.

Exercice de secours au Funiculaire

Le 16 août 2024, pour la première fois, nous avons organisé un exercice de secours en collaboration avec le SAS (Secours Alpin Suisse) – Section Vue des Alpes, qui a simulé une intervention d'urgence au Funiculaire. Cet exercice visait à tester la réactivité et l'efficacité de notre personnel et des secours en situation imprévue.

L'exercice consistait à simuler une panne du funiculaire dans le tunnel. À bord se trouvaient deux adultes, deux enfants et un jeune chien. En raison de l'arrêt d'urgence du funiculaire, l'un des enfants a chuté et s'est légèrement blessé à la jambe. Dans le même temps, une personne âgée, marchant avec un déambulateur, devait être évacuée par les escaliers. Les sauveteurs du SAS ont assuré cette évacuation en plaçant la personne âgée dans une barquette, garantissant ainsi son transport en toute sécurité jusqu'à l'extérieur.

Cet exercice a offert à notre équipe l'occasion de se préparer à gérer ce type d'événement, garantissant ainsi une sécurité optimale pour nos voyageurs. Nous avons pu observer que le personnel a réagi de manière efficace et compétente face à cette situation.

Révision annuelle

La révision annuelle du funiculaire a eu lieu du 20 au 28 mars 2024. Elle s'est concentrée sur plusieurs aspects techniques essentiels : contrôle de la structure mécanique et électromécanique, vérification de la commande électronique, tests de freinage, ainsi que l'entretien des ouvrages d'art et de la géologie. Cette révision a été coordonnée par M. Martin Grünig, chef technique, en collaboration avec le personnel interne et les entreprises Garaventa et Frey AG, qui ont pris en charge la révision des pièces spécifiques. Du 25 au 28 mars, un bus de remplacement a assuré le transport des passagers.

Nous tenons à relever qu'aucune panne majeure n'a été signalée au cours de l'année, ce qui témoigne de l'excellent travail accompli par M. Martin Grünig et son équipe.

Audit de l'OFT

En 2023, l'Office fédéral des transports (OFT) a réalisé un audit complet de l'entreprise. Toutes les charges et constatations qui demeuraient en suspens ont été levées au cours de l'année 2024, permettant ainsi de répondre aux exigences en vigueur. Il en va de même pour les constatations qui avaient été émises par la SUVA lors de sa visite.

Ouvrages d'art

Tout au long de l'année, le bureau d'ingénieurs OPAN a procédé à un inventaire des ouvrages d'art et a mis en place une inspection répartie sur une période de 6 ans. Les résultats ont montré que la majorité des ouvrages sont en bon état. Toutefois, quelques structures nécessitent des travaux de rénovation mineurs.

Ouvrages de protection contre les chutes de pierres

Suite au rapport 2023 de la géologue, un inventaire complet des ouvrages de protection contre les chutes de pierres dans le périmètre du funiculaire a été réalisé. Une quarantaine d'ouvrages ont été recensés. Une planification des travaux de mise en ordre a été établie.



Photo MGR : exercice de secours SAS

Point sur les offres de loisirs et la communication

Promotion du trafic

Nous constatons une légère hausse du nombre de voyageurs, avec une augmentation de +1,8 % par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi un total de 47'761 voyageurs.

PowerSnow

Nous offrons à notre public la possibilité de louer des raquettes à neige et des bâtons sur le domaine de Mont-Soleil. Les parcours balisés de l'Espace nordique Erguël permettent à chacun de profiter pleinement de la nature. Cette saison, nous avons enregistré 45 locations (contre 32 en 2023).

Trott'Energy

Le produit « Trott'Energy », en partenariat avec Juraventure a atteint 666 locations en 2024 (contre 959 en 2023).



Velectro

La location de vélos électriques a atteint 104 locations (contre 171 en 2023).

Nous observons une baisse continue du nombre de locations d'activités en deux roues depuis plusieurs années.

Départ de parapente

Les passionnés de parapente continuent de s'élancer avec enthousiasme depuis Mont-Soleil. La base de parapente, située au sud-est de la station supérieure, reste un point de rendez-vous important pour les adeptes de ce sport aérien.

Communication

La qualité des relations entretenues avec nos partenaires locaux nous permet de promouvoir le funiculaire et ses activités de loisirs auprès d'un large public. Des collaborations comme celles avec le Parc régional Chasseral pour l'activité Savurando, Grand

Chasseral Tourisme, ou encore les portes ouvertes d'Espace découverte Énergie, contribuent à attirer chaque printemps de nombreux visiteurs.

Pendant la belle saison nous avons mis en place un nouveau partenariat avec l'hôtel Hota à Saint-Imier pour la promotion des offres trottinettes et des vélos électriques.

La publication d'annonces dans la presse locale et dans les livrets des associations sportives et culturelles de la région assure au funiculaire une jolie visibilité régionale.

La présence de nos offres dans le Passports Loisirs nous assure également une présence au-delà de notre périmètre d'action et assure la publicité de nos prestations auprès du public familial.

Collaboration - carte de vœux

Nous avons eu le plaisir de collaborer une fois de plus avec le talentueux Tony Marchand, pour donner vie à notre traditionnelle carte de vœux afin qu'elle soit originale et joyeuse.



Point sur le personnel

Personnel

La répartition du personnel du funiculaire se compose d'un chef technique, de deux titulaires et cinq auxiliaires. A ceux-ci s'ajoute l'équipe des CJ qui offre son support et ses compétences dans le domaine administratif.

Aucun mouvement de personnel (entrée, sortie) n'a eu lieu au cours de l'année.

L'un des collaborateurs titulaires, actif en qualité de conducteur, a vu sa fonction élargie à celle de suppléant du chef technique. Le personnel a bénéficié d'une formation continue (refresh) sur la loi sur la durée du travail dans les transports publics.

Un membre du personnel a suivi une formation afin d'obtenir le permis D (mini-bus).

L'objectif poursuivi est que l'ensemble des personnes en poste en tant que conducteur bénéficie de ce permis. Celui-ci permet de véhiculer à bon port les usagers en cas de panne technique du funiculaire.

Enfin, le chef technique et son suppléant ont suivi une formation de technique d'accès et de positionnement au moyen de cordes.



Conseil d'administration

<u>Fonction :</u>	<u>Nom :</u>	<u>Entrée en fonction :</u>	<u>Echéance du mandat :</u>
Président	M. Serge Terraz	2013	2027
Vice-président	M. Ludovic Zürcher	2017	2027
Membres	M. Nicolas Meyer	1998	2024
	M. Marcel Gilomen	2019	2026
	Mme Moussia de Watteville	2023	2026
	Mme Gisèle Tharin	2023	2026
	M. Marco Pais Pereira	2023	2024
	Mme Mireille Gerber	2024	2027

M. Nicolas Meyer et M. Marco Pais Pereira ont mis fin à leur mandat de manière anticipée et ont quitté le conseil d'administration dans le courant de l'année.

Nous tenons à leur exprimer notre sincère gratitude pour leur implication, leur professionnalisme et les compétences apportées pendant toute la durée de leur mandat. Nous les remercions chaleureusement pour leur précieux travail et leur dévouement en tant qu'administrateurs du funiculaire, et leur souhaitons plein de succès dans leurs projets futurs.

Mme Mireille Gerber a été élue lors de l'Assemblée du 12 juin 2024. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et lui souhaitons la bienvenue.

Organe de révision

Mazars SA, 2800 Delémont

Directeur

M. Jean-Frédéric Python, 2710 Tavannes

Le Funi – 100% d'énergie renouvelable

Le funiculaire fonctionne à 100% avec de l'énergie renouvelable !

Le funiculaire produit sa propre électricité lors des courses descendantes de Mont-Soleil à Saint-Imier (v. schéma ci-dessous). De plus, des panneaux solaires sont installés sur le toit de la station de Mont-Soleil.

Production en 2024 :
Traction : 65'757 kWh
Solaire : 25'753 kWh

Le reste de la consommation électrique est certifiée d'origine « écologique » par notre fournisseur.



Le poids du funiculaire actionne la roue (figure 1) qui est reliée à un générateur (figure 2). Le courant qui est produit à une tension de 400 V est transformé en 16'000 V et injecté sur le réseau par l'intermédiaire de la station transformatrice du funiculaire (figure 3). Les différents tableaux de comptage sont situés dans la salle des machines (figure 4). La quantité moyenne d'énergie produite se situe à environ 45 KWh par voyage avec des pointes à 55 KWh.



Figure 3



Figure 1



Figure 2



Figure 4

Caractéristiques techniques

Altitude de la station de Saint-Imier	828 m
Altitude de la station de Mont-Soleil	1'179 m
Longueur exploitée	743 m
Dénivellation	351 m
Rampes	39-60%
Ecartement de la voie	1000 mm
Longueur du tunnel	62 m
Longueur du pont	145 m
Poids de la voiture (à vide)	8'300 kg
Nombre de véhicules	1
Nombre de places	60
Capacité horaire par sens	420 personnes
Vitesse maximum	5 m/s (18 km/h)

L'histoire du funiculaire

Par un beau dimanche d'été – était-ce en 1898 ou en 1899 – Paul Girod, son épouse, Jules Girard et l'ingénieur Smallenburg, partirent en excursion pour rejoindre le Cerneux-Veusil. En route, ils furent frappés par la beauté particulière du pâturage des Eloyes et la vue si étendue dont on y jouissait sur le Vallon, le Chasseral et au-delà. Ce jour-là, certainement, cette petite poignée de rêveurs eut la vision de ce que le Mont-Soleil pourrait devenir : un lieu de villégiature et de balade, un site à la splendeur recherchée, un but de promenade pour tous les habitants du Vallon et un formidable outil de développement pour la région.

Peu de temps après cette excursion, en 1899, MM. Geneux, alors directeur de la société des forces électriques de la Goule, Rotacher – architecte, Smallenburg – ingénieur, Girod-Girard et Girard – tous deux négociants, fondèrent le « *comité d'initiative pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer-funiculaire au Sonnenberg* ». En septembre, ils présentèrent une demande de concession à la Confédération, concession qui leur fut accordée le 23 septembre 1899.

Le premier coup de pioche fut donné le 3 juillet 1902 ...

Après beaucoup d'années de préparation, de négociations, de persuasion et de travail, vint enfin le jour tant attendu : l'inauguration eut lieu le 8 août 1903. La Société du funiculaire voyait enfin la concrétisation de son rêve...

Activités 2024

Assemblée générale des actionnaires

L'assemblée générale des actionnaires s'est déroulée le 12 juin 2024, au restaurant Le Manoir, à Mont-Soleil.



Ouverture de la saison touristique

Les portes ouvertes d'Espace Découverte Énergie à Mont-Soleil représentent une occasion idéale pour le funiculaire de faire connaître ses activités de loisirs à un large public et de marquer le début de la saison touristique. Cet événement s'est déroulé les 18 et 19 mai 2024. A cette occasion, une offre spéciale sur nos activités en deux roues et un apéritif a été offert aux voyageurs.

Marketing

Le soutien de la vie sportive, culturelle et associative de notre région nous tient à cœur. Nous mettons en œuvre cette démarche à travers des annonces et divers autres moyens de communication. Parmi les plus significatifs, on retrouve :

Naïka Racheter

Cette jeune femme qui a grandi à Mont-Soleil est animée par sa passion pour le VTT, elle a participé à de nombreuses courses avec de bons résultats. Depuis ses débuts, elle a trouvé un soutien précieux dans le funiculaire, qui l'accompagne tout au long de son parcours.



HC Saint-Imier et FC Erguël

Dans le cadre de son engagement en faveur du sport local, le funiculaire apporte son soutien au Hockey Club Sainti-Bats ainsi qu'au FC Erguël.



Résultat

Les comptes de l'exercice 2024 bouclent avec un bénéfice de CHF 106'160, soit une dotation à la réserve TRV de CHF 106'160. Il n'y a plus de dotation à la réserve hors TRV, n'ayant plus d'activité annexe.

Produits du transport

Les produits du transport s'élèvent à CHF 115'284, soit une augmentation de 13.4% par rapport à 2023.

Recettes annexes

Les recettes annexes s'élèvent à CHF 72'839, en augmentation de CHF 3'428 par rapport à l'exercice 2023.

Charges

Les charges d'énergie et matières de consommation totalisent CHF 49'447. Les autres charges d'exploitation s'élèvent à CHF 417'945.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations du TRV s'élèvent à CHF 255'983.

Charges et produits extraordinaires

Le résultat exceptionnel affiche un produit de CHF 1'182 pour l'exercice 2024. Cette position affichait une perte de CHF 78'941 en 2023.

Indemnités publiques

Les indemnités reçues par la Confédération et le Canton de Berne s'élèvent à CHF 1'072'210.

Résultat hors TRV

La vente du Manoir ayant été réalisée en 2023, le résultat hors TRV est nul pour l'année 2024.

Bilan

Les actifs circulants (liquidités, actifs réalisables, valeurs de placement ainsi que transitoires) atteignent 35.9% du bilan, soit un montant de CHF 971'040.

Au passif du bilan, les capitaux étrangers sont comptabilisés à hauteur de CHF 1'733'287. Les capitaux propres s'élèvent à CHF 964'874.

Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale du 18 juin 2025

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

1. D'approuver le rapport et les comptes annuels 2024
2. D'approuver le report du résultat conformément à la Loi sur les Chemins de fer
3. De donner décharge au conseil d'administration

Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF	<u>Notes</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2024</u>
		CHF	CHF
Trésorerie		658 882	679 711
Titres de placement		4 720	5 875
CFF cc 98201143		162 215	217 543
Créances résultant de la vente de biens et prest. de services		162 215	217 543
Débiteurs divers		6 055	6 650
Amis du funiculaire		-	1 437
Impôt anticipé		459	1 041
C/C AFC - TVA		-	13 856
Autres créances à court terme		933	1 934
Autres créances à court terme sans intérêts		7 447	24 919
SUVA		-	11 095
IJM		-	7 652
Autres créances à court terme		-	18 747
Actifs de régularisation		2 911	24 244
ACTIF CIRCULANT		836 175	971 040
Compte des immobilisations		13 657 644	13 657 644
Fonds d'amortissement		-11 674 540	-11 930 523
Immeuble Le Manoir		-	-
Immobilisations corporelles		1 983 105	1 727 121
ACTIF IMMOBILISÉ		1 983 105	1 727 121
TOTAL DES ACTIFS		2 819 280	2 698 161

Bilan au 31 décembre 2024

PASSIF	Notes	31.12.2023	31.12.2024
		CHF	CHF
Créanciers		137 116	180 369
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services		137 116	180 369
Cartes et bons cadeaux		9 077	9 098
Autres dettes à court terme		-	923
Autres dettes à court terme		9 077	10 021
Prêt remb. Confédération - 1ère convention art. 56 LCF		205 800	164 640
Prêt remb. Canton de Berne - 1ère convention art. 56 LCF		82 360	82 360
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêt		288 160	247 000
Passifs de régularisation et provisions à court terme		33 325	8 850
Capitaux étrangers à court terme		467 678	446 240
Prêt remb. Confédération - 1ère convention art. 56 LCF		902 667	779 187
Prêt remb. Canton de Berne - 1ère convention art. 56 LCF		576 520	494 160
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		1 479 187	1 273 347
Capitaux étrangers à long terme		1 479 187	1 273 347
CAPITAUX ÉTRANGERS		1 946 865	1 719 587
Capital-actions		250 000	250 000
Propres actions		-3 600	-3 600
Réserve générale		40 000	40 000
Résultat reporté services accessoires		957 448	929 693
Perte reportée		-343 143	-343 678
Résultat de l'exercice		-28 290	106 160
Réserves issues du résultat		622 415	728 574
CAPITAUX PROPRES		872 415	978 574
TOTAL DES PASSIFS		2 819 280	2 698 161

Compte de résultat

	<u>Notes</u>	2023	2024
		CHF	CHF
Transport des voyageurs		101 551	115 005
Trafic de marchandises		79	279
Produits de transport		101 630	115 284
Recettes annexes		69 411	72 839
Produits d'exploitation		171 041	188 123
Indemnités Confédération		584 534	578 993
Indemnités Canton de Berne		497 937	493 217
Indemnités des pouvoirs publics		1 082 471	1 072 210
TOTAL DES PRODUITS		1 253 512	1 260 333
Salaires et traitements		-307 529	-336 440
Indemnités diverses et uniformes		-32 910	-30 949
Charges sociales		-61 426	-67 402
CHARGES DE PERSONNEL		-401 865	-434 791
Energie et matières de consommation		-41 802	-49 447
Dépenses générales		-244 198	-235 300
Publicité		-16 971	-16 533
Assurances et dédommagements		-31 195	-26 419
Prestations de service par des tiers		-15 524	-17 800
Réduction de l'impôt préalable REDIP		-36 804	-29 072
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		-117 094	-92 821
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-503 589	-467 392
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS		348 058	358 150

Compte de résultat - suite

	<u>Notes</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>
		CHF	CHF
Supestructure des funiculaires		-127 905	-127 905
Bâtiment - station de Saint-Imier		-23 837	-23 837
Bâtiment - station de Mont-Soleil		-22 540	-22 540
Installations mécaniques et électriques		-46 148	-46 148
Panneaux solaires		-6 639	-6 639
Installations électriques		-15 361	-15 361
Installations auxiliaires des stations		-4 819	-4 819
Distributeurs		-3 080	-
Voiture voyageurs		-46 146	-8 734
AMORTISSEMENTS		-296 476	-255 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS		51 583	102 167
Charges financières		-841	-
Produits financiers		443	2 811
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		51 185	104 978
Produits hors exploitation Le Manoir		1 467	-
Charges hors exploitation Le Manoir		-2 002	-
Résultat Le Manoir		-535	-
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		-	1 182
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-78 941	-
Résultat exceptionnel, unique ou hors période		-78 941	1 182
Impôts directs		-	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-28 290	106 160

Tableau de flux de trésorerie

	2023	2024
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	-28 290	106 160
Amortissements TRV	296 476	255 983
Variation valeur en portefeuille et prêts	843	-1 155
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	47 194	-55 328
Variation des autres créances à court terme	1 021	-36 219
Variation des actifs de régularisation	198 700	-21 333
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	96 583	43 253
Variation des autres dettes à court terme	-284 226	-40 216
Variation des passifs de régularisation	-16 215	-24 475
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	312 085	226 669
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	1 150 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 150 000	-
Variation des dettes à court terme portant intérêt	-37 000	-
Variation des dettes à long terme portant intérêt	-915 725	-
Variation des autres dettes à long terme	-288 160	-205 840
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-1 240 885	-205 840
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	221 200	20 829
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	437 682	658 882
Trésorerie nette au 31 décembre	658 882	679 711
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	221 200	20 829

Annexe aux comptes annuels

1. Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse, respectivement selon les directives des articles 957 à 960 CO. Les comptes respectent également l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<i>Infrastructure</i>	4%
<i>Bâtiments TRV</i>	2%
<i>Installations</i>	4% à 20%
<i>Télécommunication et sécurité</i>	5%
<i>Wagon</i>	5%
<i>Objets mobiliers</i>	10%

La limite d'activation a été fixée à CHF 5'001.

2. Informations et commentaires sur les postes du bilan et du compte de résultat

	31.12.2023 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
2.1 Trésorerie	658'882	679'711
Caisse	3'958	5'248
Postfinance	55'203	32'670
Clientis CEC	501'505	542'855
Banque Cantonale Bernoise	51'393	51'724
Raiffeisen	46'823	47'214
2.2 Actifs de régularisation	2'911	24'244
Assurances et charges payées d'avance	2'911	22'184
Autres charges d'exploitation payées d'avance	0	2'060

Annexe aux comptes annuels

	31.12.2023 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
3.1 Nombre de collaborateurs à plein temps	<10	<10
3.2 Propres parts du capital		
36 actions, sans changement durant l'exercice		
3.3 Montant total des actifs engagés en garantie des dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété		
Cédule hypothécaire rang 1 sur ft 544/1964 :	55'000	55'000
Bâtiment station Saint-Imier, valeur comptable :	656'913	633'076
3.4 Droits de participations et options pour les organes et le personnel		
Détenus par les organes de Direction et administration		
<i>Nombre</i>	5	5
<i>Valeur nominale</i>	500	500
Détenus par le personnel		
<i>Nombre</i>	1	1
<i>Valeur nominale</i>	100	100
3.5 Explications relatives aux postes extraordinaires du compte de résultat		
	2023 (CHF)	2024 (CHF)
Charges extraordinaires, hors période Le Manoir		
Charges liées à Le Manoir	- 2'002	0
Produits extraordinaires, hors période Le Manoir		
Produits liés à Le Manoir	1'467	0
Charges / produits extraordinaires		
Amis du funiculaire factures 2023	0	1'182
Correction décompte TVA 2018-2022	- 78'941	0

Annexe aux comptes annuels

4. Valeurs d'assurance

Bâtiments

Rue des Roches 31	
<i>Valeur officielle</i>	1'545'300
<i>Valeur AIB</i>	661'900
Mont-Soleil 68	
<i>Valeur officielle</i>	1'280'800
<i>Valeur AIB</i>	1'202'400
Mont-Soleil 66	
<i>Valeur officielle</i>	41'800
<i>Valeur AIB</i>	10'000
Mont-Soleil 67/65	
<i>Valeur officielle</i>	511'500
<i>Valeur AIB</i>	1'870'000
Station transformatrice	
<i>Valeur officielle</i>	23'400
Tunnel	
<i>Valeur officielle</i>	451'000
Pont	
<i>Valeur officielle</i>	960'500
Installation ferroviaire	
<i>Valeur officielle</i>	532'600
Choses	
<i>La Mobilière</i>	4'700'000
Technique *	
<i>La Mobilière</i>	5'345'600
RC entreprise	
VVST	10'000'000
RC dirigeants	
VVST	1'000'000

* Les installations et machines soit, groupe de commande, portes automatiques, voiture, voies ferrées, câble, installations mécaniques, ligne de télécommunication, billetterie, caméras et l'informatique.

5. Evénements postérieurs à la date de la clôture

Néant

Proposition relative au bénéfice au bilan

Proposition du Conseil d'administration		
	31.12.2023	31.12.2024
	CHF	CHF
Résultat de l'entreprise pour l'année	-28 290	106 160
Résultat TRV	-27 755	106 160
Résultat hors TRV	-535	-
Dotation à la réserve :		
- Réserve pour pertes futures TRV	-	-106 160
Prélèvement sur la réserve :		
- Réserve pour pertes futures TRV	27 755	-
Total	-535	-

Etat des réserves

Réserve pour pertes futures TRV	au 01.01.	929 693
+/- Attribution / prélèvement		106 160
	au 31.12.	1 035 853
Réserve accessoire	au 01.01.	-343 678
+/- Attribution / prélèvement		-
	au 31.12.	-343 678

Compte des immobilisations et des amortissements

Année 2024	Taux %	Immobilisations			Amortissements cumulés			Valeurs résiduelles	
		Etat au 31.12.23	Entrées	Sorties	Etat au 31.12.24	Augmentations	Diminutions		Etat au 31.12.24
Immobilisations corporelles									
Superstructure		6 241 122			6 241 122	5 777 373	127 905	5 905 279	335 843
Superstructure des funiculaires	4.00	3 197 638			3 197 638	2 733 889	127 905	2 861 795	335 843
Superstructure des funiculaires à fonds perdu		3 043 484			3 043 484	3 043 484		3 043 484	
Bâtiments		4 382 352			4 382 352	3 214 329	46 377	3 260 706	1 121 646
Station Saint-Imier	2.00	1 191 837			1 191 837	606 434	23 837	630 271	561 566
Station Saint-Imier à fonds perdu		1 135 930			1 135 930	1 135 930		1 135 930	
Station Mont-Soleil	2.00	1 126 999			1 126 999	544 379	22 540	566 919	560 080
Station Mont-Soleil à fonds perdu		927 586			927 586	927 586		927 586	
Installations		1 841 404			1 841 404	1 498 805	72 967	1 571 772	269 632
Installations mécaniques et électriques	4.00	1 153 710			1 153 710	921 853	46 148	968 002	185 708
Panneaux solaires	10.00	66 393			66 393	57 034	6 639	63 674	2 720
Installations électriques	4.00	384 019			384 019	306 845	15 361	322 205	61 814
Câble métallique	20.00	42 442			42 442	42 442		42 442	
Pouilles de support et d'appui	10.00	74 371			74 371	74 371		74 371	
Installations auxiliaires des stations	4.00	120 469			120 469	96 260	4 819	101 078	19 391
Télécommunication et sécurité		161 189			161 189	161 189		161 189	
Installations de télécommunication et sécurité	5.00	161 189			161 189	161 189		161 189	
Wagons		922 925			922 925	914 191	8 734	922 925	
Voitures à voyageurs	5.00	922 925			922 925	914 191	8 734	922 925	
Objets mobiliers		108 652			108 652	108 652		108 652	
Distributeurs à billets (2014)	10.00	108 652			108 652	108 652		108 652	
Total immobilisations corporelles		13 657 644			13 657 644	11 674 540	255 983	11 930 523	1 727 121

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à
l'Assemblée générale de Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA,
Saint-Imier**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe) de Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Forvis Mazars SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Perroud
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 9 mai 2025



Elisabethenanlage 25 · Postfach · CH-4002 Basel · T. 061 270 91 70

Funiculaire St-Imier – Mont-Soleil SA
Rue des Roches 31
2610 St-Imier

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.

CEO VVST
T. 061 270 91 87

ina.schneider@vvst.ch
www.vvst.ch

Bâle, 27 mars 2025

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2024

*Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises de remontées mécaniques
Contrat no 1026 – Conditions générales d'assurance actuellement en vigueur*

Remontées mécaniques pour le transport public

Assurance de base : CHF 10'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire : CHF 10'000'000 en excédent de CHF 10'000'000 par événement assuré.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

Le contrat n'est pas limité dans le temps.

Les conditions générales d'assurance déterminent l'étendue de la couverture. La présente attestation d'assurance ne donne lieu à aucun droit.

VVST

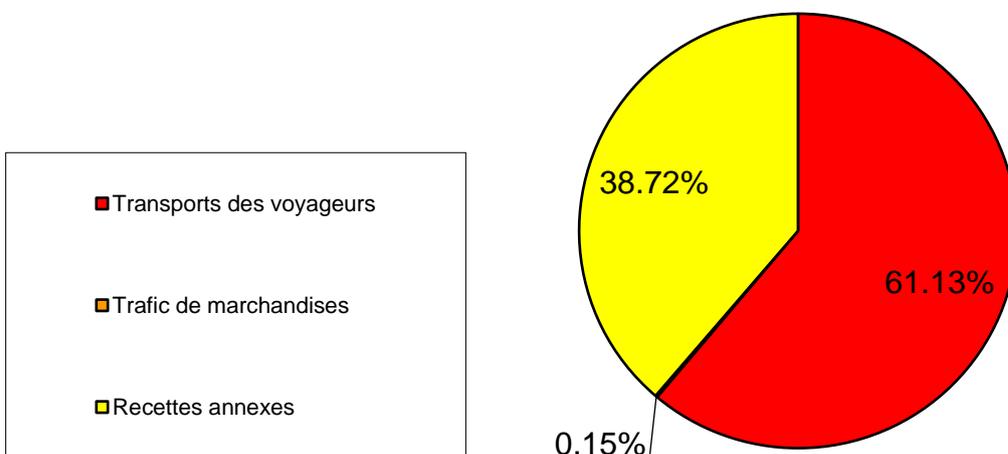
A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'I. Schneider-Zobel', written in a cursive style.

Ina Schneider-Zobel
dipl.rer.pol
CEO VVST

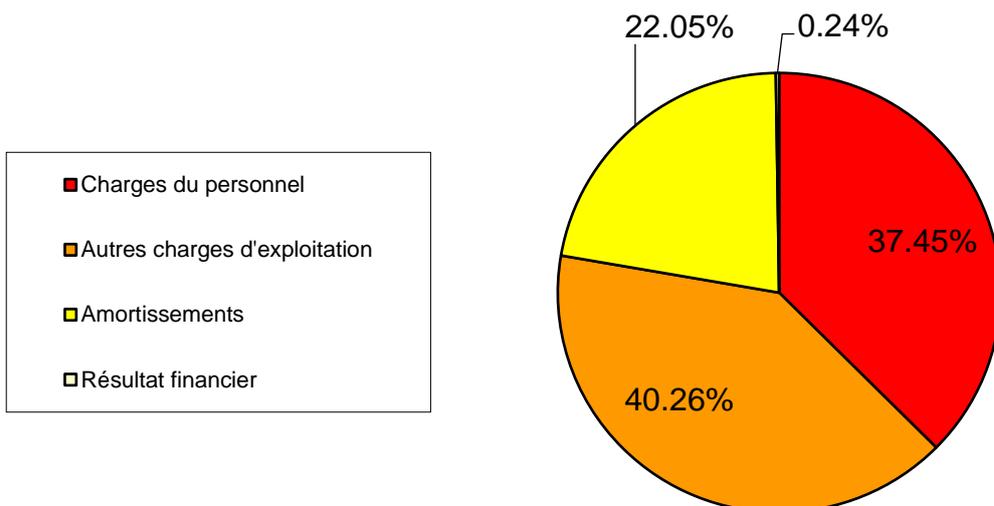
A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Rothen', written in a cursive style.

Luzian Rothen
lic.iur
Suppléant CEO VVST

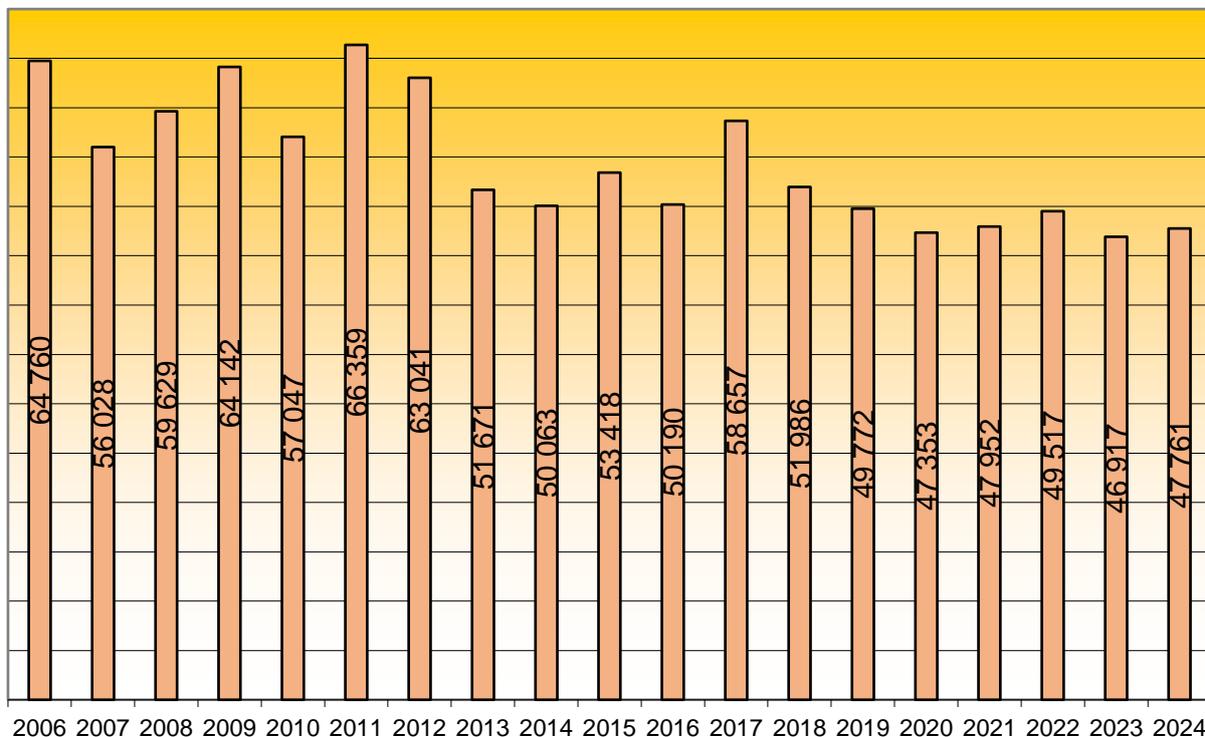
Produits TRV sans les indemnités



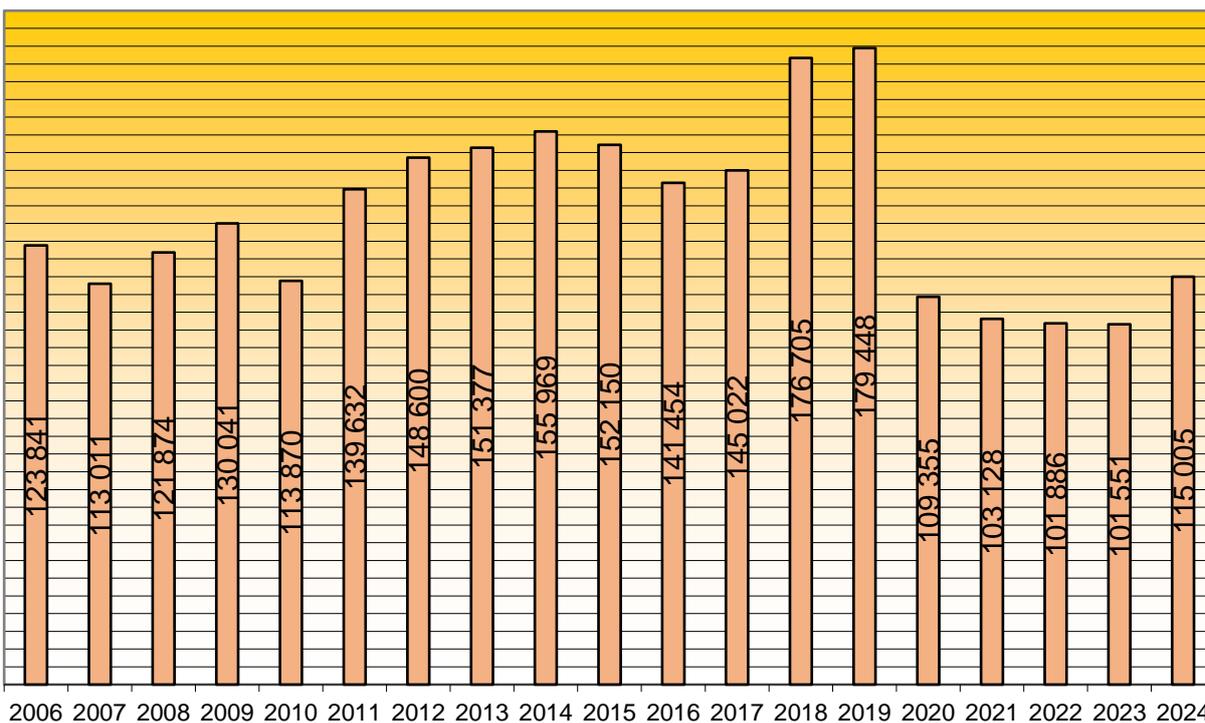
Charges TRV



Transport de voyageurs



Revenu du transport voyageurs



Remerciements à

L'Office des transports publics et de la coordination des transports du canton de Berne

L'Office fédéral des transports

La Commune bourgeoise de Saint-Imier

La Municipalité de Saint-Imier

L'Association des Amis du funiculaire

Tous les partenaires qui soutiennent d'une manière ou d'une autre le funiculaire.

Coordonnées

Funiculaire Saint-Imier–Mont-Soleil SA

Rue des Roches 31

Case postale 102

CH – 2610 Saint-Imier

Tél. +41(0)32 941 25 53

info@funisolaire.ch

www.funisolaire.ch

#funisolaire





Au plaisir de vous accueillir à bord du funiculaire !

